

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 20 décembre 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 10 et 11 décembre 2012

2012 V 276 Vœu relatif à l'installation d'un dispositif de vidéoprotection dans l'ensemble des "Périchaux".

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant les problèmes de sécurité récurrents dans l'ensemble social des "Périchaux" et les graves incidents qui se sont produits l'été dernier ;

Considérant les plaintes régulières des habitants et des amicales de locataires et les demandes régulières d'intervention des services de police et du GPIS ;

Considérant la nécessité impérieuse de trouver des solutions permettant d'assurer la tranquillité des habitants de cet ensemble social ;

Considérant l'augmentation du nombre de patrouilles de police dans le quartier, décidée par le Préfet de police à la suite des événements de cet été ;

Considérant l'effort constant de la majorité municipale parisienne pour améliorer le cadre de vie des habitants et sa volonté de trouver des solutions pragmatiques ;

Considérant la propension de la Mairie du 15e à s'attribuer des réalisations qui ne répondent aucunement de sa compétence ;

Considérant l'annonce intempestive du Député-maire du 15e concernant l'installation d'un dispositif de vidéoprotection sans en avoir évalué l'impact ni même obtenu l'accord de Paris Habitat ;

Considérant la nécessité de déceler les comportements contraires à la loi, et de permettre au GPIS et aux services de police d'intervenir rapidement pour y mettre un terme et les réprimer ;

Sur la proposition de M. Gilles ALAYRAC, Mme Anne HIDALGO, M. Claude DARGENT, Mme Fatima LALEM et des élus du groupe Socialiste, Radical de gauche et Apparentés,

Emet le vœu que M. le Maire de Paris :

- engage Paris-Habitat, sans délai, à lui communiquer une étude sur la faisabilité d'un dispositif de vidéoprotection dans les parties communes de l'ensemble des "Périchaux" .
- demande au Préfet de police le maintien du dispositif mis en place cet été avec présence policière visible des habitants.
- sollicite du GPIS une présence régulière sur le terrain et une attention toute particulière au quartier des "Périchaux".